

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 37 (1892)
Heft: 9

Artikel: Une expérience hardie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dant du 1^{er} corps d'armée, sur la place des Arts, à l'Est du chemin d'Orny.

Les régiments se formeront de suite après l'inspection sur l'emplacement du défilé en colonnes par pelotons à deux pas, le régiment 2 en tête.

Les fanfares des bataillons se réuniront par régiments

Dès que le régiment 2 aura défilé, il évacuera la route du défilé par une marche de flanc à gauche au pas de gymnastique, fera halte, prendra l'arme au pied et restera au garde à vous.

Le défilé terminé, la brigade se formera en colonne de route et rentrera aux cantonnements, le régiment 8 en tête.

Le directeur des manœuvres,
Ed. SECRETAN, colonel.



Une expérience hardie.

Les essais qui viennent d'être faits au St-Gothard pendant le cours de répétition de la IV^e division d'artillerie de position sont d'une grande importance. Ils tendront à modifier considérablement l'opinion qui a cours au sujet de la mobilité ou de l'immobilité des lourdes pièces de cette arme.

Il s'agissait de savoir jusqu'à quel point l'artillerie de position pouvait suivre les troupes de la défense mobile, sans employer d'autres moyens que ceux qui sont disponibles en campagne. On fit une expérience décisive en tentant de monter deux canons de 12 centimètres sur le Gourschen (altitude 2150 m.), dont le sommet n'est accessible que par des sentiers de chèvre. Il était certain que si l'on réussissait à hisser sur cette montagne, dans un temps relativement court, des bouches à feu d'un poids de 1450 kilogrammes, on pourrait considérer qu'aucun obstacle n'arrêterait désormais la marche de l'artillerie de position.

Le chef du génie de la défense du Gothard, M. le lieutenant-colonel Pfund, fut chargé de la direction de cette entreprise.

Les pièces furent amenées au pied de la montagne par un mauvais chemin que les artilleurs avaient élargi et consolidé. De là un chemin-couloir tracé suivant la ligne de plus forte pente, mais plié cependant le plus possible au terrain, conduisait presque directement au sommet de la montagne. La longueur était de 1,100 mètres, et la pente effrayante, surtout dans la partie médiane, atteignait en certains points 75 %. Pour établir ce chemin, on s'était borné, du reste, à écarter les blocs de rochers, à égaliser tant soit peu le terrain sur une largeur de 2 m. à 2 m. 50, et à fixer, tous les 100 m. environ, des points d'ancrage pour les moufles : barres de fer dans le rocher ou gros pieux calés entre les blocs.

Les pièces furent démontées, les canons placés sur des traîneaux improvisés, glissant sur des longrines en bois savonnées que l'on remontait au fur et à mesure que la pièce avançait. Les affûts furent hissés roulant sur leurs roues sans l'aide de glissières. Arrivés aux passages dangereux formés par des ressauts de rochers de 200 m. de hauteur, les affûts, la crosse verticale sous les roues, semblaient suspendus dans les airs. Plusieurs spectateurs partirent, croyant qu'un malheur allait arriver. Mais l'ascension s'opéra sans accroc ni accident, et il en fut de même de la descente.

Les travaux préparatoires, établissement du couloir et des points d'ancrage, avaient été faits par des ouvriers civils, en l'absence des soldats, occupés ailleurs ; ils représentent tout au plus le travail de deux compagnies pendant une demi-journée.

L'ascension du matériel fut effectuée par des détachements très réduits. Y compris le démontage des pièces et un exercice préliminaire, elle dura deux jours. Le premier coup de canon retentit du Gourschen à 1 1/2 h. de la seconde journée. Comme il s'agissait d'une expérience, on avait procédé sans hâte pour étudier en détail le fonctionnement des moyens mis en œuvre.

L'essai a été concluant. Le résultat avait répondu aux calculs de l'ingénieur. Il a été démontré qu'avec 200 hommes on peut, dans l'espace d'un jour et d'une nuit — travaux préparatoires compris — hisser un nombre quelconque de pièces à 500 m. de hauteur, quelles que soient les difficultés apparentes du terrain.

Nos braves artilleurs, fiers de pouvoir contribuer puissamment à la défense mobile, étaient dans la jubilation. Ils avaient d'autant plus de raisons de se réjouir que des entrepreneurs civils et même des officiers avaient hoché la tête à la vue de la pente vertigineuse du chemin.

Ce résultat, si important au point de vue tactique, l'est aussi au point de vue économique. Une route d'Andermatt au sommet du Gourschen, contruite comme les autres routes militaires, aurait coûté 250,000 francs ; le chemin-couloir, avec ses points d'ancrage, a coûté 500 francs à peine. L'opinion exprimée par M. le colonel Affolter, il y a longtemps déjà, que les routes militaires doivent être remplacées en maints endroits par d'autres voies moins coûteuses, a donc trouvé sa réalisation.

(Gazette de Lausanne.)



Congrès de la paix et conférence interparlementaire de la paix.

A Berne, vient d'avoir lieu, sous la présidence de M. le conseiller fédéral L. Ruchonnet, le 4^{me} Congrès universel des sociétés de la paix, suivi de la conférence interparlementaire de la paix. Le but de ces réunions est de populariser l'idée de l'arbitrage international.